

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 10 - 16

Séance du 12 octobre 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents : 26
Représenté : 7

L'an deux mille vingt et un, le douze octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, Messieurs
CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux : Mesdames CIDALE Amandine, ETCHANCHU
Helen, GENEVOIS Laura, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre,
ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno,
GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques,
MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD
Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

OFFICE DE TOURISME

DEMANDE
DE RENOUELEMENT
DE CLASSEMENT
DE L'ETABLISSEMENT
PUBLIC
A CARACTERE INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL EN

CATEGORIE I

Etaient représentés :

Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre
LUCIANO)

Conseillers Municipaux : Mesdames Beatrice AIELLO (procuration à
Monsieur Dominique OLIVIER), Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à
Monsieur le Maire), Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Jacques
LEPACHELET), Cynthia GROC (procuration à Madame Astrid
MANOUKIAN), Mireille NEVIERE-MAESTRONI (procuration à Madame
Corinne ROCHE-SANNA), Monsieur Alain BERARD (procuration à
Monsieur Yvan MAUBE).

<<<<>>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire
de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20211012-DEL20211016-DE
Date de télétransmission : 15/10/2021
Date de réception préfecture : 15/10/2021

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique touristique communale, le Conseil Municipal a sollicité par délibération en date du 4 octobre 2016, le classement de l'Office de Tourisme en catégorie I, classement rendu effectif par arrêté préfectoral du 17 novembre 2016.

La marque Qualité Tourisme a été renouvelée par l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C.) le 06 janvier 2020.

L'office de tourisme développe chaque année ses équipements et ses services en direction à la fois de la clientèle locale et touristique mais aussi des professionnels.

Le classement en catégorie I de l'office de tourisme arrivé à échéance, il convient d'engager son renouvellement.

Le classement s'articule autour de 9 critères :

1. Un office de tourisme accessible et accueillant
2. Des périodes d'ouverture et horaires en cohérence avec la fréquentation touristique et la zone géographique d'intervention
3. Une information accessible à la clientèle étrangère
4. Une information exhaustive, qualifiée et mise à jour
5. Les supports d'information touristique
6. Une orientation client
7. Des moyens humains adaptés
8. Le recueil statistique
9. La stratégie touristique locale

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article R133-21 du Code du Tourisme, de solliciter le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Saint-Cyr-sur-Mer en catégorie I.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de solliciter le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Saint-Cyr-sur-Mer en catégorie I.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture 083-21830125-20211012-DEL20211016-DE Date de télétransmission : 15/10/2021 Date de réception préfecture : 15/10/2021
